

DÉCISION PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

D-2024-25

SAISON CULTURELLE 2024-2025 : TARIFICATION PAR SPECTACLE

Le Maire de la Ville de Firminy,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment en son article L 2122-22,

Vu la délibération en date du 4 juillet 2020 du Conseil Municipal de la Ville de Firminy portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Maire et notamment son alinéa 4,

Vu la décision 2023-235D en date du 10 juillet 2023 portant Tarification des droits prévus au profit de la Commune,

Considérant qu'il convient de répartir la tarification en vigueur par spectacle pour la Saison culturelle 2024-2025.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de répartir la tarification en vigueur pour la Saison culturelle 2024-2025 par spectacle comme suit :

Dates	Spectacles	Tarifs
13/11/2024 – La Forge	AYO	Affiche
15/11/2024 – Firmament	DIONYSOS	Tarif Individuel : 30€ Tarif abonné normal : 22€ Tarif abonné réduit : 18€ Tarif abonné solidaire : 16€
15/02/2025 – Firmament	L.E.J	Affiche
21/02/2025 – Firmament	NAWELL MADANI	Tarif Individuel : 36€ Tarif abonné normal : 29€ Tarif abonné réduit : 27€ Tarif abonné solidaire : 25€
10/04/2025 – Majestic	ET SI ON EN PARLAIT ?	Affiche
2/10/2024 – Maison de la Culture	FLECHE LOVE	Medium
16/03/2025 – Firmament	FETE DE LA SAINT-PATRICK	Medium
4/04/2025 – Firmament	ORCHESTRE NATIONAL DE BARBES	Medium
17/04/2025 - Majestic	BOITE DE PANDORE	Medium
9/11/2024 – Maison de la Culture	GIULIANO GABRIELE TRIO	Tarif individuel : 20€ Tarif abonné normal : 15€ Tarif abonné réduit : 13€ Tarif abonné solidaire : 11€
21/11/2024 – Majestic	SCOTLAND !	Découverte
28/11/2024 – Maison de la Culture	BARBARES, FRAGMENTS D'UNE ACCUSEE	Découverte
13/12/2024 – Eglise Saint-Firmin	LUTHERMESSE – CONCERT DES 100 ANS	Découverte
9/01/2025 – Maison de la Culture	BODYBAGARRE_INCORPORATION	Découverte
25/01/2025 – Salle Dorian (Fraisses)	DEVIL JO	Découverte

5/02/2025 – Majestic	MICHELLE DOIT-ON T'EN VOULOIR D'AVOIR FAIT UN SELFIE A AUSCHWITZ ?	Découverte
9/02/2025 – Firmament	MONDIAL DES CLOWNS	Découverte
28/03/2025 – Maison de la Culture	LA DERNIERE FOIS	Découverte
5/04/2025 – Salle Dorian (Fraisses)	JUSTE UN ETE	Découverte
22/05/2025 – Maison de la Culture	ECHAPPER / MANTRA	Découverte
1/02/2025 – Firmament	DEUX MONDES	Tarif unique 10.00€
25/01/2025 – Maison de la Culture	LE MANOIR DE TANTE MARGUERITE	Jeune Public
21/03/2025 – Majestic	CHUT ! UNE POMME	Jeune Public
30/04/2025 – Maison de la Culture	SOUS LES HERBES	Jeune Public
14/05/2025 – Maison de la Culture	VOGUE	Jeune Public

ARTICLE 2 : Il sera rendu compte de la présente décision au cours de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Firminy, le 04 juin 2024



L'Adjoint au Maire délégué à la Culture
et à l'Animation événementielle,

Denis CELLE

Certifié exécutoire compte tenu de sa
publication en date du 10.06.24..
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAÏDI

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au -184 rue DUGUESCLIN – 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application Télérecours Citoyens sur le site www.telerecours.fr.